

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Arrêté du 16 mai 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0510197A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 18 mars 2005 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire pour les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, au titre des sixième et septième tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;
Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation en date du 27 avril 2005,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annex de l'arrêté du 20 décembre 2001 susvisé la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction du personnel, des services et de la modernisation.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} mai 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Défense, le 16 mai 2005.

Pour le ministre et par
délégation :
Le chef du bureau DPSM/AC 1,
J. Le Dall

Annexe à l'arrêté du 16 mai 2005

Direction du personnel, des services et de la modernisation

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE OU SOUS-DIRECTION	
A	1	50	Conseiller en management	Direction	Dir
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la réglementation générale du personnel	RC1
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau du conseil et du contentieux	RC2
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la déontologie et de l'audit	RC3
A	1	20	Adjoint du chef de bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la déontologie et de l'audit	RC3
A	1	50	Chargé de mission pour le corps des attachés des s.d.	Mission de l'encadrement supérieur et de la gestion personnalisée	MIES
A	1	50	Adjointe au sous-directeur	Sous-direction des personnels techniques, d'entretien et de d'exploitation	TE0
A	1	40	Chef de la mission	Mission des directions d'administration centrale	MIDAC
A	1	36	Chef de bureau	Sous-direction des personnels techniques, d'entretien et de d'exploitation – Bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	TE5
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Nantes	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de projet	Cellule Gueparh	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh de Nancy	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Tours	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Rouen	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Arras	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Paris	Mission Gueparh
A	1	39	Adjoint au secrétaire général	Secrétariat général	SG
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS1
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des personnels maritimes	CS2
A	1	36	Chef du bureau de l'action sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS1
A	1	36	Chef du bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS3

A	1	36	Chef du bureau des pensions	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS4
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC2
A	1	49	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC3
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC4
A	1	25	Responsable du réseau des CTSS et ASS	Sous-direction du travail et des affaires sociales	TS1
A	1	25	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC1
A	1	20	Responsable du secteur dépenses de personnel	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC1
A	1	20	Effectifs des directions d'administration centrale	Mission des directions d'administration centrale	MIDAC
A	1	20	Responsable du management du dispositif des POM	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du pilotage des services et de programmation	PBC2
A	1	20	Chef de projet maîtrise d'ouvrage	Sous-direction des systèmes d'information – Bureau du système d'information	SI4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC3
A	1	20	Chargé d'études au bureau des missions des services	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau des missions et de l'organisation des services	PBC3
A	1	20	Conducteur d'opération du domaine urba/construction	Sous-direction des systèmes d'information – Bureau de l'informatisation des services	SI3
A	1	20	Adjoint au chef du bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation	TE5
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau du conseil et du contentieux	RC2
A	1	36	Chargés de mission pour les attachés d'administration centrale	Mission de l'encadrement supérieur et de la gestion personnalisée	MIES
A	1	20	Chargé de la cellule formation	Secrétariat général	SG/P
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE2
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau des personnels techniques	TE4
A	1	20	Fonction personnel	Secrétariat général	SG
A	1	20	Responsable de la cellule commande publique	Secrétariat général	SG

A	1	20	Responsable de la cellule courrier parlementaire	Secrétariat général	SG
A	1	20	Responsable du recrutement	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales et d'administration centrale	TS3
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels contractuels	AC5
A	1	30	Adjoint au chef de la mission	Mission des relations sociales	MIRS
Total A	52	1522			
B	1	15	Responsable de la cellule de crédits, rémunérations principales, crédits indemnités et vacation	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC1
B	1	15	Suivi et amélioration des procédures de recrutement des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS1
B	1	15	Programmation des indemnités et service fait	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du pilotage des services et de programmation	PBC2
B	1	15	Responsable de recrutement TPE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE2
B	1	15	Responsable de recrutement TSE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE2
B	1	15	Responsable du recrutement CTPE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE2
B	1	15	Responsable de cellule des IPC et des chercheurs	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau des personnels techniques d'encadrement	TE3
B	1	15	Responsable de la cellule TS	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des personnels techniques	TE4
B	1	15	Responsable du secteur	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau	PBC1

			budget	du budget	
B	1	15	Responsable de la cellule des AE, CEE et OPA	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	TE5
B	1	15	Responsable de la cellule de gestion des attachés d'administration centrale et des personnels administratifs	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC3
B	1	15	Marchés, conventions, contrats informatiques	Secrétariat général	CP
B	1	15	Responsabilité du comité central d'action social	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS1
B	1	15	Assistante sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS3
B	1	15	Assistante sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS3
B	1	15	Recrutement mer	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations	CS1
B	1	15	Responsable de la cellule contrôle du syndic des affaires maritimes	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des personnels maritimes	CS2
B	1	15	Responsable du secteur indemnitaire	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des études, des métiers et de la rémunérations	AC1
B	1	15	Recrutement	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC2
B	1	15	Recrutement	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC2
B	1	15	Coordination de la paie des titulaires de centrale	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC3
B	1	15	Responsable cellule gestion des corps d'AC	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC3
B	1	15	Responsable de la cellule agents et adjoints administratifs	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC4
B	1	15	Assistant du conseiller de gestion	Direction	Dir
B	1	15	Responsable cellule gestion des SA	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC4
Total B	25	375			
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
Sous-total C	3	30			
Total	80	1927			